

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1297

présenté par
M. Kasbarian, rapporteur général

ARTICLE 10

À la première phrase de l'alinéa 4, supprimer les mots :

« , en outre, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer une mention superflue.